



Commune de  
**BASSINS**



**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 02/24**

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ  
SUR LA GESTION DE L'ANNÉE 2023**



*Bassins – Droits réservés*

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous transmet son rapport sur sa gestion pendant l'année 2023.

## Table des matières

1. Municipalité.....	3
2. Préavis municipaux.....	4
3. Séances du Conseil Communal.....	4
4. Personnel communal.....	5
5. Administration générale.....	5
6. Finances.....	8
7. Domaines et bâtiments.....	9
8. Travaux.....	14
9. Instruction publique et cultes.....	16
10. Police.....	17
11. Sécurité sociale.....	17
12. Service des eaux.....	18
13. Services industriels.....	18
14. Extraits chronologiques des décisions et actions municipales.....	19
15. Conclusion.....	21

## 1. Municipalité

### *Répartition des dicastères*

#### **Sonia Pittet - Syndique**

Administration générale - Alpages - Aménagement du territoire – Cimetière – Eglise – Paroisse - Relations Cluny - Police des Constructions

Déléguée : AGFORS / PNRJV / STI / AISE (suppléante)

Vice-Syndic et Remplaçant : Denis Currat

#### **Denis Currat - Municipal**

Eaux – Epuration – Energie – Finances

Délégué : APEC / ARAS (suppléant) / ORPC (suppléant)

Remplaçant : André Dunand (hormis les finances)

#### **André Dunand - Municipal**

Forêts – Camping – Routes – Sécurité routière – Service du feu

Délégué : CoDir AGFORS / ORPC

Remplaçante : Nathalie Guignard-Pidoux

#### **Nathalie Guignard-Pidoux - Municipale**

Affaires sociales et Plan canicule – Bâtiments communaux – Parcs et promenades – Place de jeu – Petite enfance – Sociétés locales

Déléguée : APEC / ARAS / Centre funéraire

Remplaçant : Marc Mazzariol

#### **Marc Mazzariol - Municipal**

Déchetterie – Ecoles – Patrouilleurs scolaires – Transports scolaires – Transition énergétique – Piscine – Police

Délégué : CA NStCM / AISE / Clinique dentaire / SADEC

Remplaçante : Sonia Pittet

### *Séances de Municipalité*

La Municipalité s'est réunie à 35 reprises pour traiter les affaires découlant de son rôle d'autorité et de celles liées aux biens du village. Depuis le mois d'octobre, une séance sur deux est une séance de décisions formelles, l'autre est dédiée à l'avancement des dossiers et projets, aux discussions informelles et aux rendez-vous et séances selon les demandes reçues.

Ce chiffre n'inclut pas celui des séances d'associations intercommunales dont notre village est partie prenante, que ce soient des écoles, de l'épuration, du bois, etc.

## 2. Préavis municipaux

Durant l'année 2023, dix préavis municipaux ont été déposés :

01/23	Demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement de l'année 2023 de CHF 148'000.00 TTC pour la réfection de la chaussée de la RC32 en traversée de la localité à la Cézille
02/23	Se référant aux modifications règlement conseil communal
03/23	Rapport de la Municipalité sur la gestion 2022
04/23	Relatif aux comptes communaux 2022
05/23	Préavis relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 103'000 pour la réfection du clocheton sur le bâtiment No 58, parcelle 82, place de la Couronne
06/23	Création d'un fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable et à l'établissement d'un règlement communal de gestion de ce fonds
07/23	Préavis relatif à la création d'une ressourcerie et divers réaménagements à la déchetterie
08/23	Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2024
09/23	Préavis relatif au dispositif de financement 2024 des mesures d'entretien périodique et d'adaptation de la desserte forestière sus sur les propriétés de la Commune de Bassins
10/23	Relatif au budget 2024

Tous les préavis ont été acceptés.

## 3. Séances du Conseil Communal

Le Conseil communal s'est réuni à quatre reprises à la salle polyvalente aux dates suivantes :

- 30 mars 2023 ;
- 28 juin 2023 ;
- 12 octobre 2023 ;
- 12 décembre 2023.

Mmes Christine Basso, Cécile Martini et Christine Devinenti ont démissionné.

MM. Lorenzo Merlanti, Antonin Treboux et Michel Heitzmann ont été assermentés afin de les remplacer.

## 4. Personnel communal

A la suite de la démission de la secrétaire municipale au 31 décembre 2022, Mme Morgane de Coppet qui occupait jusqu'alors le poste de préposée au contrôle des habitants a repris cette fonction au 1<sup>er</sup> mars 2023.

Mme Sunita Cuérel-Cherhal a occupé le poste de collaboratrice administrative au 22 février au 30 novembre 2023.

Mme Marianne Rittey a été engagée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2023 et occupe le poste de préposée au contrôle des habitants.

Mme Barbara Kammermann travaille sous mandat, à un taux de 40%, depuis le 1<sup>er</sup> février 2023 et Mme Nicole Joss occupe le poste de secrétaire ad interim depuis le mois de novembre en remplacement de Mme de Coppet en congé maternité.

La Commune a également signé un contrat avec M. Pierre-Alain Josseron dans le cadre de l'établissement des rapports d'enquête pour les demandes de naturalisation.

Au niveau du réseau d'accueil de la petite enfance, Mme Joëlle Aeberli a été engagée en qualité d'éducatrice de l'enfance diplômée ES depuis le 28 avril 2023.

## 5. Administration générale

### *Greffe municipale*

Le Greffe municipal gère la correspondance de la Municipalité, ainsi que les demandes de naturalisations, les votations en collaboration avec le contrôle des habitants, les ressources humaines ou encore le suivi des dossiers de construction en collaboration avec le service technique intercommunal, et la gestion des locations des salles.

### *Site Internet et Communications*

Les travaux de refonte du site internet amorcés en 2022 ont abouti, le nouveau site internet a été présenté au Conseil communal lors de la séance du 30 mars 2023.

En 2023, ce sont cinq exemplaires du Bassinfos qui ont été édités, dont un spécial 1<sup>er</sup> août afin d'éviter l'envoi d'un tout-ménage supplémentaire.

Les communications des décisions municipales sont accessibles sur le site Internet dans la rubrique « Autorités ».

### *Naturalisations*

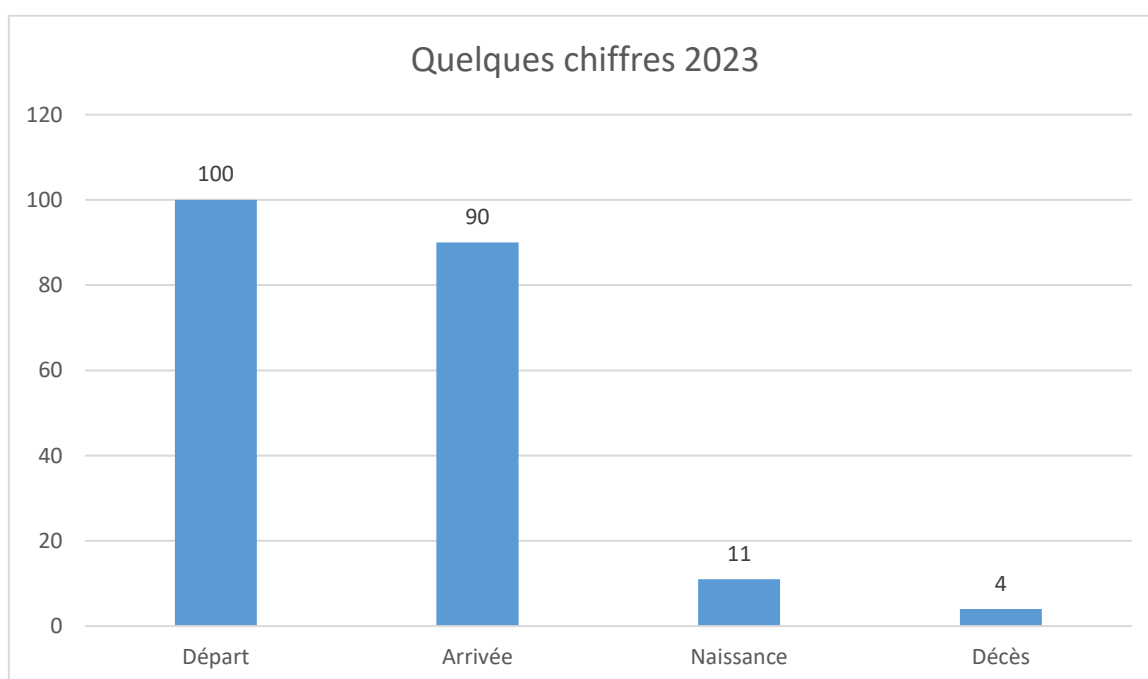
Onze demandes de naturalisation ont été déposées et vingt-cinq personnes ont acquis la nationalité suisse.

## Contrôle des habitants

Le contrôle des habitants gère toutes les mutations d'arrivée, de départ ou encore de divorce. Certaines sont transmises par le canton et la commune effectue la mise à jour du registre des habitants.

Les demandes de premier permis ou de renouvellement sont également effectuées par le contrôle des habitants en collaboration avec le Service cantonal de la population.

Au 31 décembre 2023, Bassins comptait 1'483 habitants.



D'autres tâches, comme les demandes de carte d'identité ainsi que l'inscription d'un chien ou encore la gestion des cartes de la déchetterie sont réalisées par le contrôle des habitants.

Deux personnes ont été célébrées pour leur nonantième anniversaire.

La vente des abonnements pour la piscine n'est plus effectuée au greffe mais directement à la piscine depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023.

## *Sociétés locales*

Les sociétés locales sont toujours actives afin de proposer diverses animations, repas et marchés dans notre village. Le Comité des Fêtes de Bassins se charge de décorer quelques fontaines plusieurs fois par année,



*Source : Page Facebook Comité des Fêtes de Bassins*

1<sup>er</sup> août

La fête nationale s'est déroulée sous le préau de l'école sous la gestion de la société de Jeunesse de Bassins, et en présence de Mme Laurence Cretegy, députée au Grand conseil vaudois.



## 6. Finances

Cette année est caractérisée par une gestion stricte des dépenses, sans laisser de côté les entretiens à réaliser, la recherche d'économies possibles et d'optimisation des recettes.

Cet effort permanent a permis de réaliser ce qui vous est présenté dans les diverses rubriques de ce préavis sans déficit budgétaire.



## 7. Domaines et bâtiments

### *Terrain*

L'acte notarié concernant le droit de superficie et permanent (DDP) situé au Jubillet, chalet Tamizou en faveur des époux Dubosson est inscrit au Registre foncier avec valeur au 23 mars 2023.

### *Forêts*

Malgré l'état sanitaire préoccupant du patrimoine forestier communal, l'exercice sur la gestion forestière se solde par un bon résultat.

M. Amaury Annen a présenté l'AGFORS ainsi que les enjeux liés au réchauffement climatique lors de la séance du Conseil communal du 30 mars 2023.



En septembre 2023, les nouvelles tables panoramiques situées aux points de vue de la Dunanche et du Planet ont été inaugurées en présence des généreux donateurs.



Le 9 décembre, 68 sapins de Noël ont été distribués.

## *Pâturages et chalets*

Mme Joly, gérante de la buvette des Pralets a cessé son activité le 24 septembre, afin de gérer au mieux le processus de changement, la Municipalité a rencontré l'OFCO concernant d'éventuels travaux à effectuer. La police du commerce a également été contactée et les discussions ont été entamées avec les différents protagonistes.

PDRA (Plan de Développement Régional Agricole) :

- Le projet concernant le chalet de la Chaumette est en cours d'évaluation ainsi que son mode de financement.
- Abandon du projet des Pralets.
- Un projet de muret à la Bassine avec recherche de financement (budget 2024).

Le 20 avril, la tournée des chalets a été effectuée en présence de Mme Pittet, du Syndicat (Syndicat Communal de Bassins) et de M. Annen.

En date du 9 août, le contrôle officiel des alpages s'est déroulé en présence de la préfecture.

Le projet de réfection du chalet de Mondion qui occupe la Commune depuis de nombreuses années a vu l'enquête préalable déposée auprès des services cantonaux et l'établissement des soumissions.

Il faut constater la problématique en approvisionnement en eau dans les alpages, plus de 1'400 m<sup>3</sup> ont dû être amenés depuis le réseau d'eau communal. Des réflexions ont débuté en partenariat avec le SCB.

Afin d'améliorer le stockage d'eau à la combe de la Valouse, une citerne de 5'000 litres est ajoutée pour le captage. Toujours dans ce souci de gestion de l'eau, une nouvelle conduite ainsi qu'un nouveau bassin ont été installés au Planet.

La priorisation de l'entretien des chalets a porté sur les éléments de récupération de l'eau comme le toit, les chéneaux, etc.

En 2023, ce sont 10 mètres de murets en pierres sèches qui ont été refaits et 400 mètres de clôtures, ce dernier point en collaboration avec le SCB.

## Bâtiments

La Municipalité a pour but de poursuivre l'entretien des différents bâtiments communaux, ce ne sont pas de grands travaux qui sont effectués mais des travaux qui contribuent à un entretien régulier.

Voici la liste non exhaustive des travaux effectués durant l'année 2023, certains étaient prévus, d'autres ont dû être effectués en urgence :

- Réfection de la toiture de la fontaine de l'Arny à la suite des dégâts occasionnés par un véhicule non identifié.
- Travaux au rez-de-chaussée de l'administration communale, remplacement de la moquette par du carrelage.
- Création d'un vestiaire pour les employés de Cuisinier Events.
- Remplacement de la pompe de chauffage de l'ancienne grande salle.
- Remplacement de la porte du brûleur de l'ancienne grande salle.
- Travaux électrique bureau situé dans l'auberge communale.
- Remplacement d'une armoire réfrigérée à l'auberge communale.
- Travaux de peinture couloir et cage d'escalier de l'auberge communale.
- Remplacement de tôles dans la chambre froide de la cuisine louée à Cuisinier Events.
- Installation d'un adoucisseur d'eau à la cuisine louée à Cuisinier Events.
- Réfection des joints sur les verrières JDF1 et JDF2 en raison de fuites d'eau.
- Réparation d'un store dans l'école JDF1.
- Réparation de l'horloge de l'église.

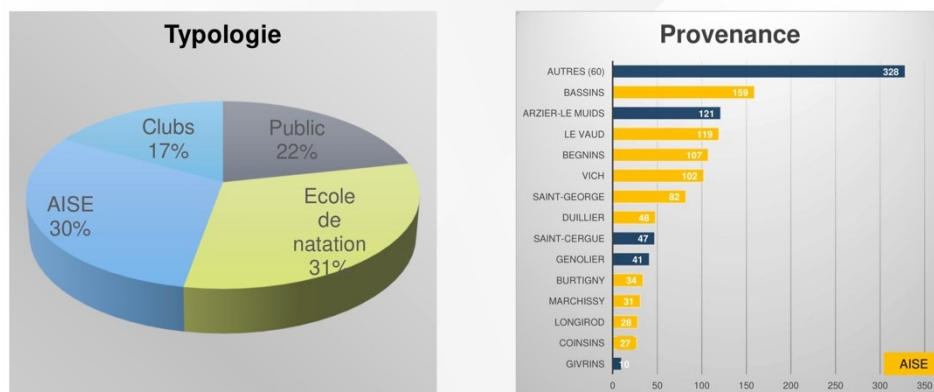
Des dégradations ont eu lieu sur la barrière de l'escalier menant au pavillon Moinsel, celle-ci a été réparée par la Jeunesse de Bassins avec du bois fourni par la Commune.



## Piscine

La semaine du 5 juin 2023, la direction de la piscine a procédé à un relevé manuel à l'entrée de la piscine afin d'établir la provenance et la typologie de chaque usager. Il ressort que les usagers se décomposent en quatre catégories : le grand public, les clubs, l'école de natation et l'AISE. Chaque catégorie représentant environ ¼ de la fréquentation.

Les usagers proviennent de 70 communes avec une majorité en provenance des communes proches. Bassins est la commune qui fréquente le plus la piscine avec environ 15% de la fréquentation totale.



Parmi les points forts, notons l'excellente performance des revenus issus des entrées et des locations, l'attrait pour les anniversaires à la piscine, ainsi que le succès du programme de soutien avec les communes voisines. En échange de billets à tarif réduit pour leurs résidents, ces communes contribuent entre CHF 3.00 et CHF 7.00 par habitant. Actuellement, dix communes participent à ce programme, trois de plus qu'en 2022, à savoir Arzier – Le Muids, Longirod, Marchissy, St-George, Burtigny, Begnins, Vich, Genolier, Duillier, et Coinsins. Nous exprimons notre gratitude envers toutes ces communes pour leur contribution.

A la suite de pannes importantes du système de renouvellement de l'air, la Municipalité a entrepris d'importants travaux de rénovation autour du bloc de ventilation et son système de régulation électrique.

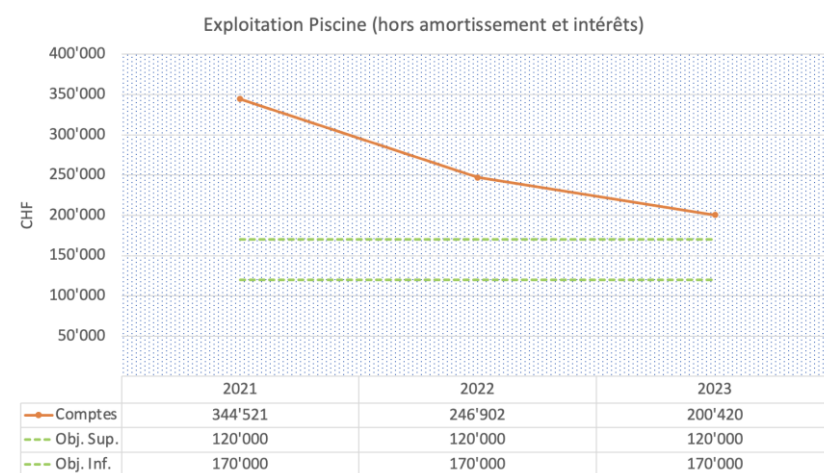
Pour le confort des usagers, le système de fermeture des casiers a été remplacé par des cadenas. Désormais, il n'est plus nécessaire de poinçonner les cartes d'entrée pour fermer les casiers. Pour faciliter l'achat de cartes multi-entrées, celles-ci sont dorénavant vendues directement à la piscine, au lieu du bureau communal.

Le défi principal pour la piscine reste l'équation financière. Les comptes pour 2023 indiquent un déficit de CHF 330'000. Nous rappelons que la reprise post-COVID et la revitalisation des activités ont permis de réduire le déficit annuel de CHF 140'000 depuis 2021, le faisant passer de CHF 470'000 à 330'000, et ce malgré l'augmentation des coûts de l'énergie.

Les initiatives clés déjà réalisées depuis 2021 et en particulier en 2023 comprennent :

- **Optimisation des horaires** : Réorganisation sous une nouvelle direction pour maximiser l'utilisation des installations.
- **Dynamisation des clubs et du public** : Investissements pour la rénovation des infrastructures, extension des offres pour les clubs, et création d'une nouvelle école de natation.
- **Réévaluation des prestations des fournisseurs** : Renégociation des contrats pour réduire les coûts d'exploitation.
- **Augmentation des tarifs** : Ajustement des tarifs d'entrée et des locations pour améliorer les recettes.
- **Contre-prestations pour les communes voisines** : Des communes soutiennent financièrement la piscine de Bassins en échange de billets d'entrée à tarif réduit
- **Nouveaux statuts de l'AISE** : Les nouveaux statuts ont contribué à une hausse des recettes de l'ordre.

Dans son préavis n° 14/21, la Municipalité se fixait un objectif de déficit situé entre CHF 200 000 et CHF 250 000. Toutefois cet objectif faisait l'hypothèse d'un amortissement de CHF 50 000 au lieu de CHF 100 000 en vigueur. En réajustant par rapport à cet élément financier, nous sommes avec CHF 330 000 de déficit entre CHF 30 000 et CHF 80 000 de l'objectif que nous nous étions fixés. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des coûts d'exploitation depuis 2021 en faisant abstraction des coûts d'amortissement et des intérêts.



Dorénavant, l'accent est mis sur le renforcement financier à travers :

- **Des partenariats énergétiques** : Valorisation du chauffage au bois et de l'énergie photovoltaïque.
- **Recherche de mécènes privés** : Mobilisation de soutiens financiers pour les activités éducatives, médicales, et sportives.
- **Programme de soutien des écoles** : Augmenter les contributions de l'AISE, considérant son rôle majeur d'utilisateur et son accès à un bassin de population plus large de 10'000 habitants.

En poursuivant cette stratégie des petits pas, nous restons persuadés que nous atteindrons cet objectif.

## 8. Travaux

### *Police des constructions*

Deux visites pour la délivrance des permis d'habiter ont eu lieu en date du 30 mai et 12 octobre 2023, en compagnie du STI.

Dans le courant de l'année, nous avons établi 14 permis de construire et délivré 19 permis d'habiter. Ce sont 13 dossiers de mises à l'enquêtes qui ont été déposés.

Un dossier de demande d'autorisations de transformations lourdes est à ce jour encore sous le coup de procédures judiciaires.

La finalisation du PDCom est toujours en cours en vue d'une future mise à l'enquête et validation par l'autorité cantonale.

La Municipalité a simplifié la demande d'autorisation 72d RLAC, celle-ci n'est plus affichée du pilier public durant 10 jours mais nécessite toujours la signature de tous les voisins.

### *Routes*

Un maximum d'entretien a été effectué sur le réseau routier avec le budget à disposition.

### *Sécurité routière*

Le marquage de sécurité de la bande piétonne longeant la route des Montagnes s'est poursuivi.

La construction d'un trottoir n'est pas réalisable au niveau financier, un projet a été étudié il y a quelques années, le devis estimatif s'élevait à CHF 1,5 millions.



## Parcs et Promenades

Une nouvelle place de jeux a été réalisée à l'arrière de l'ancienne salle communale.

L'AGFORS a procédé à la réfection des bancs placés dans le petit parc à la rue de la Couronne.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'espace Gasser, la haie d'épicéas a été enlevée afin de dégager la vue, la cabane a été démontée, la table a été remise en état et des plantes invasives ont été retirées.

En août 2023, le service sanitaire spécialisé a dû intervenir à l'espace Gasser pour la destruction d'un nid de frelons asiatique, une première à cet endroit.

La table de ping-pong située à côté de l'ancienne grande salle a été déplacée au terrain de football.

## Déchetterie

Le Conseil Communal a accepté le préavis n°7/23 qui prévoit la construction d'une ressourcerie, l'aménagement d'un espace clos pour les déchets spéciaux ménagers, d'un escalier pour accéder à la mezzanine de stockage et une modernisation de la signalétique.

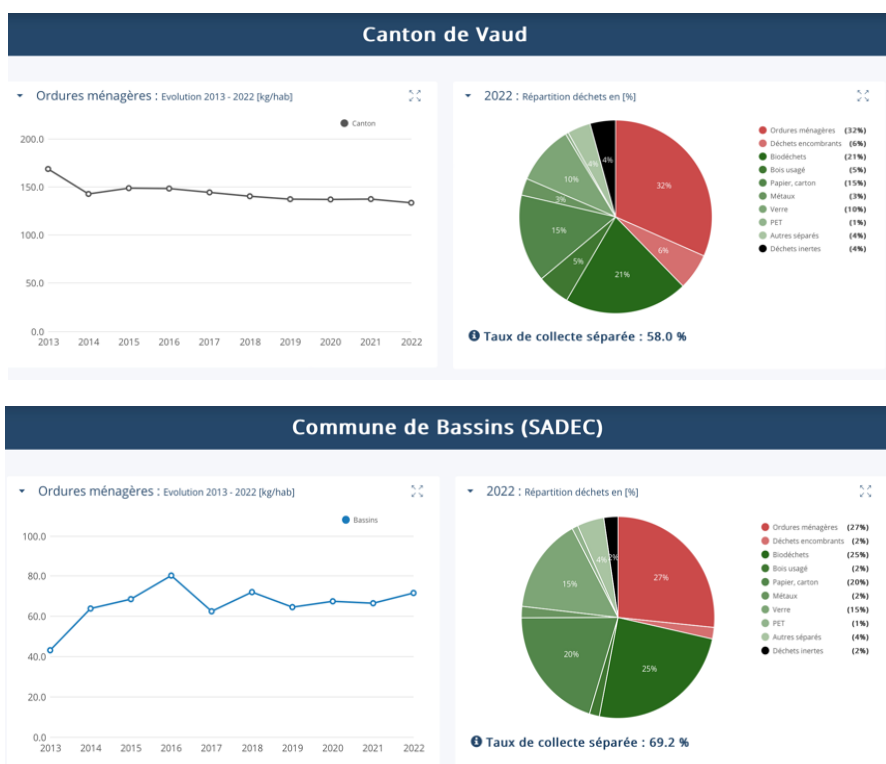
La Municipalité a édité une nouvelle version de la directive de la déchetterie qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2023, celle-ci annonce :

- A titre de projet pilote, la gratuité de la dépose de déchets verts
- La baisse de la taxe forfaitaire et de la taxe au poids

Ces mesures ont été accueillies favorablement. Pour donner suite à l'acceptation du préavis relatif à la ressourcerie, la Municipalité a décidé en plus des déchets verts, de la gratuité des déchets encombrants, de bois usagé, de ferrailles et des inertes dès le 1er janvier 2024.

La gestion des déchets montre des statistiques excellentes par rapport au nombre de kg d'ordures ménagères par habitant par rapport au reste du canton ainsi que sur le taux de recyclage.

Ces statistiques sont accessibles ici : <https://www.vaud-stat-dechets.ch>.



### *Réseaux d'égouts, d'épuration*

*Des travaux d'entretiens budgétés ont été reportés, pour une mutualisation avec d'autres travaux à venir.*

### *Eclairage public*

L'éclairage public communal est vieillissant et peu efficient. Une étude a été réalisée à l'automne en vue de la présentation d'un préavis en 2024 pour une réfection complète.

Dans l'intervalle, les maintenances possibles sont effectuées. Ce qui empêche le changement de certaines ampoules désormais interdites.

## **9. Instruction publique et cultes**

### *Ecoles*

Après acceptation par le Conseil Intercommunal de l'AISE relatif à l'engagement d'un travailleur social de proximité, l'AISE a immédiatement initié la démarche de recrutement pour le poste de TSP à 60% sur le groupement des communes de l'AISE.

Le candidat retenu a débuté son mandat le 1er août 2023. Malheureusement, après deux mois celui-ci n'a pas souhaité aller au-delà de sa période d'essai. L'AISE a donc relancé un processus de recrutement tout en mettant en pause la prestation, au même titre que sa facturation.

Le 20 décembre 2023, une nouvelle candidate a été retenue pour reprendre le poste et débutera le 1er février 2024.

### *Patrouilleurs scolaires*

Les patrouilleuses et patrouilleurs assurent la sécurité de nos enfants sur le passage piéton et à l'arrêt de bus quatre fois par jour en période scolaire. La Municipalité remercie ces personnes pour leur engagement, par tout temps, au profit de la sécurité des élèves.

Nous remercions également Mme Caroline Farinelli qui poursuit le travail de coordination des patrouilleurs.



## 10. Police

### *Police*

Le nombre d'évènements enregistrés par la police cantonale vaudoise pour Bassins est stable par rapport à l'année précédente.

### *Manifestations (POCAMA)*

Cette année nous avons reçu plusieurs demandes de POCAMA, notamment pour l'organisation des marchés estivaux, de repas et de manifestations sportives passant par notre localité.

## 11. Sécurité sociale

### *Structure d'accueil*

A la suite d'une réflexion menée par les collaborateurs et la direction de la structure d'accueil, des noms et les logos ont été modifiés :

- La cantine scolaire O'Resto
- Le jardin d'enfants Les P'tits Pas
- L'UAPE Les P'tits Filoups

La structure compte une dizaine de collaborateur et une apprentie, la seconde apprentie a terminé son apprentissage durant l'été. Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement.

Structures	Inscriptions rentrée août 2023
UAPE	70 enfants / mois
O'Resto (cantine communale)	14 enfants / semaine
O'Resto (cantine scolaire)	274 enfants / semaine
AMF (mamans de jour)	15 enfants
Crèches	14 inscrits sur l'année
Jardin d'enfants	11 enfants

### *Plan canicule*

Comme en 2022, les collaborateurs de la Commune ont rendu visite aux habitants en ayant fait la demande, environ 25 personnes, à la suite d'un courrier personnellement adressé, des recommandations ont également été décrites dans l'édition du Bassinfos de juin 2023.

## 12. Service des eaux

En mars, la Commune a signé un contrat pour s'attacher les services d'un fontainier, ce qui nous faisait défaut depuis juin 2021.

La réalimentation du puits artésien à partir de la source de Monteau a été mise en place dès le mois d'avril, ce qui a permis d'avoir une réserve d'eau suffisante pour l'été.

Un tour complet des ouvrages et infrastructure a été fait en octobre, en ressort un inventaire complet des travaux à entreprendre à partir de 2024.

## 13. Services industriels

### *Plan Energie et Climat Communal (PECC)*

En juin 2020, le Conseil d'État a présenté la première version du Plan climat qui répondait à l'un des objectifs prioritaires de son programme de législature. L'objectif est de réduire de 50% les gaz à effet de serre d'ici 2030 et de 100% à horizon 2050.

En avril 2022, le Conseil Communal approuvait la démarche en acceptant le préavis 01/22, engageant ainsi la commune dans la transition énergétique. C'est ainsi que les communes de Bassins, d'Arzier-Le Muids et de Le Vaud se sont associées pour un Plan Energie et Climat Communal (PECC) commun.

En 2023, les activités se poursuivent pour définir les objectifs et construire un plan d'actions. Le PECC a été rédigé et approuvé par le canton. Il est accessible sur le site Internet de la commune. Dix fiches actions ont été retenues dont l'état d'avancement est indiqué dans le tableau ci-après.

Parmi les événements remarquables, le Conseil Communal de Bassins a approuvé la création d'un fonds pour l'énergie renouvelable et le développement durable. Ce fonds est géré par un règlement et supervisé par une commission du Conseil Communal.

L'avancement des travaux sur ces fiches fait dorénavant l'objet d'un suivi annuel par le canton. La description de chacune des fiches est accessible sur le site de l'État de Vaud <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc/catalogue-de-fiches-dactions>.

N°	Actions	Etat
<b>Transversal</b>		
1	Mettre en place <b>une commission</b> de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	✓
2	Créer un <b>fonds</b> pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité	✓
4 oblig.	Favoriser la <b>participation</b> et l' <b>engagement</b> de la population	✓
6	Réduire, réutiliser et recycler les <b>déchets</b>	▷
<b>Energie et Mobilité</b>		
12	Réduire la consommation de l' <b>éclairage public</b>	▷
13 oblig.	Planifier l' <b>approvisionnement</b> en énergie du territoire communal	▷
15	Développer la production d'électricité <b>photovoltaïque</b>	▷
<b>Adaptation aux changements climatiques</b>		
17 oblig.	Renforcer la <b>biodiversité</b> pour s'adapter aux changements climatiques	□
18	Identifier et lutter contre les <b>espèces exotiques envahissantes</b>	□
XXX	Fiche forêt	□

## 14. Extraits chronologiques des décisions et actions municipales

<b>Janvier</b>	Poursuite du dossier PACom, demande d'un arrangement de paiement à l'AISE (acompte sur crédit extrabudgétaire), décision de tailler le tilleul sis place de la Tillette, organisation des cours 1 <sup>er</sup> secours pour les collaborateurs de la structure d'accueil, engagement de Mme Kammermann en soutien temporaire à l'administration communale, validation de la prolongation de M. Herpich au-delà de l'âge de la retraite.
<b>Février</b>	Achat de photos du village, collaboration avec M. Josseron concernant les enquêtes lors de demandes de naturalisation, engagement de Mme Cuérel-Chehral comme collaboratrice à l'administration communale, engagement de Mme de Coppet en qualité de secrétaire municipale, validation de la demande d'abattage à l'espace Gasser.
<b>Mars</b>	Octroi d'un nouvel espace de stockage pour une société locale, remplacement d'une vitre fissurée à l'école, accueil du conseil intercommunal de l'ORPC, mise au concours du poste de préposé-e au contrôle des habitants, validation d'une offre pour l'installation d'un interphone à la piscine, validation de la charte de l'UAPE, validation du mandat de fontainier, validation d'un devis pour la réfection de la fontaine sise rue du Battoir.
<b>Avril</b>	Validation d'un logiciel de gestion des heures des employés, validation d'une offre concernant le remplacement du sol bâtiment administratif, validation d'un devis pour la création d'un vestiaire, remplacement du monobloc de ventilation de la piscine.
<b>Mai</b>	Validation de différentes demandes de dons, validation d'un devis pour la pose d'un adoucisseur, validation des nouveaux tarifs du jardin d'enfants et de l'UAPE valables dès août 2023, modification du questionnaire test de connaissances pour les demandes de naturalisation, organisation d'une séance de conciliation, inscription au nouveau système de vente de carte journalière CFF, validation du dossier de projet de réfection des chemins forestiers 2024, autorisation de la tenue d'un camp scouts, octroi du contrat de fourniture d'électricité de la piscine à un nouveau fournisseur, octroi d'un mandat pour l'étude de la réfection du chemin de la Trappe.
<b>Juin</b>	Validation de devis pour le remplacement de vitrages endommagés à l'école et à l'ancienne grande salle, reconduction de deux contrats en CDD, achat des armoires du vestiaire nouvellement réalisé, validation d'une demande de formation, validation d'une offre pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la piscine, curage d'un collecteur d'eaux usées.
<b>Juillet</b>	Validation des comptes communaux pour transmission à la préfecture, renouvellement d'emprunts, organisation de la fête nationale,

rencontre avec le nouveau directeur de l'Esplanade, étude de l'éclairage public.

- Août** Modification des horaires de l'administration communale, octroi du nettoyage des locaux de la structure d'accueil, validation du document de levée d'oppositions concernant le captage de la nappe de la Cézille, rencontre avec Région de Nyon, autorisation de la pose de panneaux dans le District Franc, modification des formulaires de location des salles et refuges, simplification de la procédure 72d RLATC, acceptation d'un changement de locataire au camping du Jubillet.
- Septembre** Validation d'un devis pour la réfection d'un muret secteur Mondion ainsi que diverses réparations aux chalets du Planey et de la Bassine, autorisation du déplacement d'une borne hydrante, validation d'une offre pour la réparation de bornes hydrantes défectueuses.
- Octobre** Organisation de la réparation de la cheminée extérieure du chalet des Frasses, organisation des piquets du service hivernal, préparation informatique au passage à la norme MCH2, libération de Mme Joly de tout engagement à la suite de son arrêt de l'exploitation de la buvette des Pralets, décision de continuer l'exploitation de cette buvette, demande de tailler les haies non réglementaires, validation de la directive communale sur la gestion des déchets, validation des tarifs entrée piscine en vigueur dès 2024, acceptation de la directive du règlement sur le fonds pour les énergies renouvelables, nomination de Mme Allegrini en tant que responsable de la cantine
- Novembre** Engagement de Mme Joss en qualité de secrétaire municipale ad interim, remplacement de la pompe à chaleur de l'ancienne grande salle, mandat à un architecte concernant les travaux du clocheton, requête de soutien financier à la piscine auprès de différentes communes, information aux parents concernant la dépose des enfants à l'école, refus de la proposition de paiement mensuel pour le maintien du bancomat à la piscine, renouvellement d'une avance à terme.
- Décembre** Prise de contact avec plusieurs propriétaires pour l'inscription de servitudes, contrôle de travaux effectués dans un appartement propriété de la Commune, validation des tarifs 2024 eau et épuration, validation du plan de déneigement 2023-2024 ainsi que de l'appel d'offre pour la saison 2024-2025, contrôle d'étanchéité d'une fosse à purin.

## 15. Conclusion

Au terme de cette année riche en défis et en réalisations, nous tenons à réitérer notre engagement envers une gestion rigoureuse et transparente, conformément aux attentes de nos Conseillers et citoyens.

L'année 2023 a été marquée par des initiatives visant à améliorer les infrastructures et les bâtiments, reflétant notre détermination à entretenir le patrimoine. On notera les travaux d'entretien des alpages, du bâtiment de l'administration communale, les préavis sur la réfection de la chaussée au niveau de la Cézille, sur celle du clocheton et la création d'une ressourcerie à la déchetterie.

Du point de vue de la communication, une nouvelle mouture plus simple et plus claire du site internet a été présentée au Conseil Communal. Celle-ci permet à tout un chacun de trouver facilement l'organisation des autorités, les règlements communaux, les plans de la communes, les activités de l'administration communale, les règles de la police des constructions, les préavis et décisions du Conseil, les BassInfos au format électronique ainsi qu'une synthèse des décisions municipales.

D'un point de vue financier, une gestion saine et rigoureuse des dépenses a permis d'allouer pour la deuxième année consécutive un montant extraordinaire au remboursement d'emprunts.

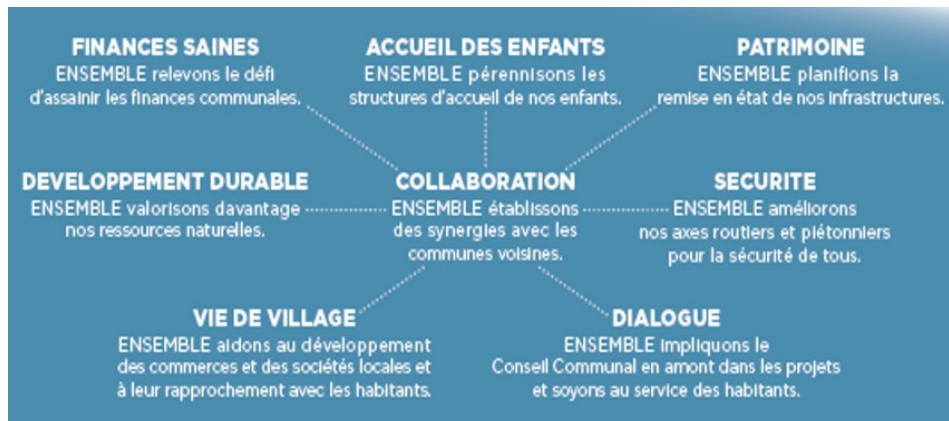
La piscine a connu un essor particulier autant au niveau des clubs que de la fréquentation du grand public. Le programme de soutien des communes en échange de billet à tarif réduit a connu un succès avec dix communes participantes. La dynamique de la nouvelle équipe est très positive. Grâce au bouche-à-oreille, plus de 20 anniversaires ont été organisés en 2023.

Les travaux de sécurisation de la route des Montagnes se sont poursuivis. Les pôle-cônes apportent une sécurité supplémentaire pour les piétons et offrent un bon compromis entre aucun équipement et des travaux de construction d'un trottoir devisé à plus de 1,5 million CHF et qui nécessiterait des expropriations et un tracé sous-optimal pour les usagers par le chemin du Sétif.

Fait remarquable, le Conseil Communal de Bassins a accepté une taxe sur l'énergie qui permettra de créer un fond dédié aux énergies renouvelables et au développement durable. Ce fonds est géré par un règlement, une commission du Conseil communal a été nommée pour superviser l'utilisation de ce fonds communal.

Nous remercions chaleureusement les membres du Conseil et tous les employés de la commune pour leur dévouement et leur travail assidu. Grâce à leur collaboration et leur engagement, nous avons pu avancer vers nos objectifs communs.

Nous rappelons ci-dessous les objectifs de cette législature qui ont tous progressés.



Pour l'année à venir, nous restons déterminés à poursuivre sur cette voie en cherchant constamment à améliorer la qualité de vie à Bassins tout en respectant la discipline budgétaire nécessaire pour retrouver une situation financière plus pérenne au niveau de l'endettement. Selon la dernière statistique cantonale de 2022 relative au taux d'endettement par habitant, notre commune pointe à la 270ème place sur environ 300 communes avec une dette de 10'203 CHF par habitant.

Nous comptons sur votre soutien pour mener à bien les projets futurs et répondre avec efficacité et pragmatisme aux attentes des citoyens.



## 16. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis n°02/24 relatif à la gestion 2023,  
Vu le rapport de la commission de gestion,  
Où les conclusions du rapport de la commission précitée,  
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,


### Le Conseil communal de Bassins décide :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2023

Ainsi approuvé en séance de Municipalité du 7 mai 2024, pour être soumis au Conseil Communal de Bassins.

Au nom de la Municipalité,

Le Vice-syndic :



Denis Currat



La Secrétaire municipale  
ad interim :



Nicole Joss